



**Compte rendu du 15ème séminaire du Collectif RPM**

**L'ACTION CULTURELLE : ANALYSE DES PRATIQUES DANS LES MUSIQUES ACTUELLES.**

**13,14 et 15 février 2012 aux Cuizines à Chelles (77)**

*(Le lieu « Les Cuizines » fait partie du Réseau Pince Oreilles en Seine et Marne)*

**Lundi après-midi 14h – 19h :**

- Présentation du séminaire (Thierry Duval, Nicolas Bongrand)
- Animation générale : Steve Gormally
- Tour de table (voir liste en annexe)

Trois tables rondes sont organisées de 15h à 18h.

**PREMIERE TABLE RONDE :  
LE POINT DE VUE DES ARTISTES**

*Les intervenants des trois tables rondes sont interrogés par Bertrand Dupouy.*

**1) Vincent Loiseau (Kwal) : Artiste musicien Angevin. Participe depuis plusieurs années aux dispositifs de Trempo.**

Kwal a été contacté par Trempolino pour être directeur artistique d'un projet de création partagée, (se dit repéré comme « artiste social »), avec les habitants d'un quartier de Nantes, dans le cadre d'un festival « jardin'jazz ». Le thème retenu cette année était « les migrations ». Un des objectifs était de faire participer le plus possible les habitants du quartier via les associations de quartier.

Dans un premier temps, il y a eu un collectage de témoignages des habitants du quartier (ancienne génération, habitants, maisons de retraite, réfugiés politiques). Il s'agissait aussi de faire du lien entre les différentes parties de ce quartier séparé en deux par une voie express.

Dans un deuxième temps, il s'agissait de faire restituer le vécu des anciens par les jeunes et les enfants du quartier. Des rencontres entre les anciens et les enfants ont été organisées.

Le rendu final s'est fait sous la forme de conte en petites scénettes sur 4 endroits différents du parc de la Crapaudine représentant symboliquement 4 espaces : la mare = l'océan, le mur = tous les murs (langage, communication, milieu social...), le parc = la nouvelle vie, le lieu d'adoption, le jardin = l'intégration.

Deux personnages imaginaires servaient de fil rouge : le migrant politique et le migrant économique.

L'intervention de Kaloomé, musiciens gitans de Perpignan a permis un travail de

mise en musique du projet.

Le projet a mixé un travail de collectage de récits, d'écriture de textes, de théâtre et de musique.

Le festival a mobilisé plein de monde et beaucoup d'habitants à travers les différents temps du projet.

*Commentaires de Kwal* : C'est la seule fois de ma vie où on me donnait les moyens matériels et humains de réaliser un projet à dimension humaine et sociale.

75 enfants environs ont participé au rendu final.

**B. Dupouy** : **Peux-tu préciser ce que tu appelles être « artiste social » et faut-il l'être pour faire de l'action culturelle ?**

*Kwal* : Je fais de moins en moins de différence entre monter sur une scène et le besoin de rencontrer les gens à travers les ateliers. C'est la posture idéale pour moi de lier les deux. Être artiste social s'est s'intéresser aux parcours des gens, aux trajets de vie. C'est ce que m'apporte ce type de projet, il m'enrichit dans ma vie d'artiste.

**B. Dupouy** : **Tu évoques la présence forte de la structure Trempolino dans le projet, est-ce indispensable dans tous les cas ?**

*Kwal* : L'interface logistique et humaine de la structure est indispensable pour laisser l'artiste à sa place pour qu'il n'ait pas à s'occuper de faire le lien en amont avec les structures du quartier et la logistique du projet. La structure fait le lien avec les instituteurs, les associations de quartier...L'artiste peut se consacrer à son travail de création partagée avec les habitants.

## **2) Franck Coulibaly : Intervenant à l'ARA, professeur de saxophone, et intervenant sur des projets d'action culturelle.**

Depuis deux ans, on me propose des interventions dans les écoles pour faire des percussions corporelles. L'ARA sollicitée par les écoles me contacte pour faire ces interventions.

Les conditions sont très différentes selon les écoles. On travaille par demi classe. Dans les situations idéales, l'institutrice est présente, les enfants sont préparés et le lieu est adapté (équipé et aménagé). Ça n'est pas toujours le cas.

Quelquefois, il n'y a pas d'instituteur, pas de lieu adapté, pas de préparation du projet, et les enfants ne sont pas au courant. La situation est alors plus difficile à gérer.

Je fais également des interventions dans les centres sociaux (CHRS) pour faire des activités (slam, beat box, percussions corporelles...). Le contexte est plus facile : les éducateurs sont investis, les salles sont adaptées. Les projets sont montés par l'ARA et on a une plus grande maîtrise du projet.

Dans les centres aérés, les activités sont « à la carte » et proposées aux enfants dans un contexte plus « occupationnel ». C'est plus difficile pour moi, il y a moins de motivation, moins d'infrastructures ou de matériel.

**B. Dupouy** : **on est plus dans les ateliers de pratique. Quelle différence fais-tu avec les ateliers de l'ARA et ceux dans un CSC ou une école ?**

*Franck* : dans un CSC, le public ne choisi pas, à l'ARA, les gens choisissent de s'inscrire. Dans une école, on est dans le projet de l'instituteur pas dans le projet de l'enfant.

**B. Dupouy** : les enfants ne choisissent pas et ne sont pas associés au projet ?

*Franck* : non, ils ne sont pas au courant la plupart du temps.

**Question de la salle aux deux intervenants** : avez vous des retours de la part des familles ou des parents ?

*Franck* : non la plupart du temps, sauf certains instituteurs.

Quand ça se passe bien, on « le sent »

*Kwal* : oui, les parents étaient très exigeants sur la place de leur enfant dans le spectacle (« on voit moins mon enfant ! »). Ils sont attentifs au résultat pour cette raison également. On reçoit des témoignages des parents et des instituteurs suite aux spectacles.

**Question salle** : combien de temps dure un projet d'action culturelle ?

*Franck* : le projet se déroule sur 3 ou 4 séances ou une séance d'une demie heure avec des enfants de maternelles. Entre le début et la fin, il se passe 3 semaines environ.

*Kwal* : le projet Jardin'jazz s'est déroulé sur plusieurs mois, de février à mai. Dans la moyenne des ateliers que je fais ailleurs, j'anime en général 3 ateliers d'écriture de 2 heures sur un temps assez rapproché. Puis 2 ateliers de 2 heures de mise en musique, puis la restitution. Le tout dure de 3 à 4 semaines maximum.

**Question à Franck** : tu n'a pas dit ce que ça t'apporte ?

*Franck* : Ce que ça m'apporte...je m'y investi de plus en plus quand les conditions sont satisfaisantes.

**Question** : C'est un exercice obligé ?

*Franck* : Non quand j'y prends plaisir mais j'ai du recul quand les conditions ne sont pas là.

**Question** : Tu dis qu'il n'y a que 3 séances, est ce que ça n'engendre pas de la frustration ?

*Franck* : Non, on peut avoir une pratique assez rapide avec les percussions corporelles. Je ne les sens pas frustrés.

*Précision dans la salle* : Je m'occupe de l'action culturelle à l'ARA, les 3 heures dont parle Franck s'inscrivent dans un projet plus global.

**Question à Kwal** : quelle à été la commande de Trempo sur la création partagé ?

**Êtes vous formés pour ça ?**

*Kwal* : Il y avait le thème des migrations et la dedans tout était possible. C'était pas gagné que ce soit du conte, mais pour les enfants c'était plus adapté.

Bosser avec des enfants, c'était dur et je ne suis pas formé pour ça.

*Franck* : j'ai fais des colos avant l'ARA mais je ne suis pas formé à l'intervention avec

les enfants et ça demande une formation spécifique.

*Précision dans la salle* : Je m'occupe de l'action culturelle à Trempolino. Une précision sur les deux écoles qui ont participé au projet : Il y avait une école assez « bobo » et une école plus « populaire ». Les classes ont travaillé ensemble sur le projet. On avait préparé les parents et les enfants avant la venue de l'artiste. Il était attendu avec impatience par les enfants.

Concernant la préparation du projet, on dresse un cadre pour répondre à un appel à projet fait par la ville et dans ce cadre, l'artiste choisi par la structure a toute la latitude pour développer son projet.

**Question salle : quelles sont les modalités d'évaluation sur un tel projet ?**

*Franck* : l'évaluation n'est pas formalisée. Quand elle se fait, s'est un peu « sauvage » et c'est plus un bilan à chaud.

À l'Ara, on fait un bilan global du projet à la fin dans les projets « presta » et dans les projets internes.

*Kwal* : c'est la structure qui fait l'évaluation et l'artiste n'est plus présent sur ce temps qui se déroule en général bien après le projet. On n'est pas très bon la dessus. J'étais invité au bilan Trempo mais pas au bilan avec le quartier.

***B.Dupouy* : À vous entendre, on a l'impression que l'intervenant est pris dans un faisceau de commande et il me semble qu'il a une difficulté à s'emparer des tenants et des aboutissements du projet et du mal à se situer à l'intérieur de ce cadre de commande.**

**DEUXIEME TABLE RONDE :  
LE POINT DE VUE DU (DE LA) CHARGÉ(E) D'ACTION CULTURELLE**

**1) Maude Gasset : Chargée d'action culturelle aux Cuizines (Chelles)**

Lorsque j'ai été embauchée aux Cuizines, le poste de chargée d'action culturelle n'existait pas. Il a été créé en 2005, j'étais la seule dans le département. Il y avait deux autres lieux en Île de France qui avaient ce genre de poste.

Je me suis débrouillée comme j'ai pu et j'ai développé le poste en faisant d'abord une étude de territoire.

Les Cuizines est une structure municipale qui dépend du service jeunesse de la ville. Les actions culturelles sont ciblées par rapport à une logique politique.

Je travaille autant avec les enfants qu'avec les seniors mais avec une majorité d'actions pour les 12-25 ans.

Contexte de territoire très jeune avec beaucoup d'écoles (14 primaires, 16 maternelles), de collèges (5) et de lycées (4). Le tissu associatif est riche également.

Je travaille avec le public lycéen et nous avons créé un festival de groupes lycéens. On fait un repérage de groupes, puis une sélection des groupes qui vont participer et ces groupes bénéficient d'un accompagnement artistique et scénique jusqu'à la

représentation dans un lycée.

Pour moi, l'action culturelle consiste aussi à faire le lien entre les artistes programmés et les « citoyens » pour leur donner une image plus réelle des musiques actuelles.

**B. Dupouy : tu parles de difficultés pour l'action culturelle dans les musiques actuelles ?**

*Maude* : c'est plus compliqué que dans le théâtre ou dans la « grande culture ». Quand on va dans un lycée, les MAA semblent avoir moins de valeur aux yeux des équipes pédagogiques. Il faut se battre pour faire reconnaître l'intérêt des projets musiques actuelles pour les profs.

**B. Dupouy : quand tu parles de médiation, c'est entre citoyens et artistes et non artistes et la musique ?**

*Maude* : c'est un vrai lien de personne à personne.

**Question salle : comment sont formulées les demandes de la part des élus. Au départ, c'est quoi la commande ?**

*Maude* : la demande au départ est de travailler avec le public le plus large possible et un public jeune spécialement. Travailler avec les lycéens, c'est plus un choix personnel.

**Question salle : quelle est la priorité ? la qualité artistique ou l'éveil que ça procure auprès des jeunes ?**

*Maude* : ça dépend du projet, le festival lycéen est plus orienté sur la qualité artistique.

**Question salle : comment est ce que tu t'es intégrée dans l'équipe d'un lieu MAA ?**

*Maude* : on fait tous de l'accueil en studio de répétition, plus les missions d'accueil du public, du bar, ma mission d'action culturelle représente 60 à 70% de mon temps de travail.

**Question salle : Y a t'il un travail entre toi et les collègues de l'équipe ?**

*Maude* : oui, surtout en lien avec la programmation. Je monte des projets en fonction des axes de programmation.

**Question salle : tu peux aller jusqu'à l'inverse et proposer des axes de programmation en fonction des projets d'action culturelle ?**

*Maude* : oui, ça arrive de temps en temps. Pour développer un projet d'action culturelle, on peut proposer une programmation dans la salle en relation avec le projet.

**2) Hervé Parent : coordinateur responsable des actions de la Casa Musicale.**

À la Casa, il n'y a pas de poste de chargé d'action culturelle. On a une approche transversale de l'action culturelle.

L'action culturelle doit être pensée d'une façon globale avec une interrogation permanente : à quoi ça sert ?

Au début on travaillait uniquement avec des gens qui s'inscrivaient aux ateliers avec l'objectif de leur apporter quelque chose de pertinent correspondant à leurs besoins

et leurs attentes.

Il fallait amener la structure à comprendre les particularités du territoire et instaurer un dialogue entre les habitants et la structure.

Concernant les projets proposés par l'éducation nationale, ce qu'ils nous demandent est toujours sur le même schéma : on monte un spectacle, on sollicite un artiste, on le joue et tout va bien. Pour nous ça n'est pas intéressant. Les objectifs sont fixés auparavant par les profs, il n'y a pas de concertation avec les enfants, les artistes. On répond à un appel d'offre par une prestation de service.

L'exemple d'un projet plus intéressant pour nous : une classe cham. Dans un quartier très difficile et dans une même classe : deux types d'élèves qui ne se « mélangent » pas. Ceux qui participent à la classe cham et qui vont au conservatoire 2 fois par semaine et les autres élèves de la classe qui ne font rien pendant ce temps. Le projet a permis de réunir tous les élèves sur un projet musical. Du coup tous les élèves venaient à la Casa et il n'y avait plus de différence entre eux. Il y a eu une restitution au bout de quelques mois. Le projet était monté en collaboration avec les équipes pédagogiques

Idem pour le temps d'accueil péri scolaire. Nous avons développé des projets en collaboration avec les équipes pédagogiques sur ce temps et la bataille a été rude avec l'inspection académique. Les élèves viennent maintenant à la Casa faire une activité qui leur plaît.

La notion de temps est essentielle, il faut inscrire les projets dans le temps même si le projet est fait de plusieurs micro projets.

Il existe une pression de la part des municipalités pour faire de l'action culturelle et avoir des rendus immédiats, les financements ne vont plus uniquement sur l'artistique mais sont également dévolus à l'action culturelle sur la même enveloppe globale. Du coup, on ne fait pas de l'action culturelle pour les gens mais pour les structures.

**Question de la salle : À la casa, l'AC n'est pas un secteur de l'activité globale mais c'est l'activité globale ?**

*Hervé* : tout a fait. Les projets que l'on fait sont toujours déficitaires, les projets de prestations sont souvent bénéficiaires, j'aimerais pouvoir les refuser, ils ne sont pas porteurs de sens.

**Question de la salle : il y a dans Télérama une annonce qui propose un poste de chargée de communication et d'action culturelle. N'y a-t-il pas dérive ?**

*Hervé* : C'est le sens de ce que j'évoquais tout de suite. Attention à ce que l'action culturelle ne soit pas l'argument de communication institutionnel pour les décideurs.

**Question de la salle : Comment cible-t-on les publics ?**

*Hervé* : La casa est née autour de la nécessité de travailler avec les quartiers en difficulté suite à une montée du FN lors d'élections municipales.

Le théâtre a été rénové, une SMAC a été créée et le projet de la Casa est né dans ce contexte pour aller faire un travail d'action culturelle sur les quartiers du centre ville en difficulté.

**Réflexion de la salle : Ce qui me gêne en tant qu'intervenant, c'est la restitution. On ne s'intéresse plus aux enfants mais juste au résultat. Ce qui**

**peut créer des exclusions ou des mises à l'écart.**

*B. Dupouy* : Il y a eu l'époque du pour ou contre la restitution, mais cette question à évoluée et la restitution peut être vue comme une étape d'un processus et non pas comme une fin en soi.

Le problème de la restitution est quand elle est à la fin. Elle peut se situer pendant l'action.

*Réflexion Louis* : le terme de restitution est violent par sa symbolique. Il faut rendre ce qu'on a reçu et seuls ceux qui ont été sage pourront restituer.

*Réflexion salle* : On dit présentation du travail de l'année. La restitution permet un bilan qualitatif du travail qui est effectué. La restitution dépend de l'objectif du projet. C'est important de dire à l'enfant qu'il ne fait pas de la musique pour les autres mais pour être bien lui même.

**TROISIEME TABLE RONDE :  
POINT DE VUE STRATEGIQUE ET DE POLITIQUE PUBLIQUE.**

**François Pouthier** : Président de Culture et Département et directeur de l'IDDAC Gironde.

**Marianne CALVAYRAC** : direction académique de l'action culturelle (DAAC) de Versailles.

**1) Marianne CALVAYRAC : direction académique de l'action culturelle (DAAC) de Versailles.**

Accompagnement, coordination, évaluation des différentes actions.

Philosophie de l'action culturelle : partenariat interne et externe.

Le partenariat interne implique un travail en équipe et en interdisciplinarité du côté du rectorat. L'objet artistique est transversal et l'objectif est de faire en sorte que les élèves se construisent en tant qu'élèves citoyens impliqués. Le partenariat se fait également avec les équipes pédagogiques, les profs qui coordonnent les projets. Le partenariat externe se fait dans une dynamique de territoire avec les établissements culturels de proximité.

L'action culturelle s'appuie sur des textes officiels : les circulaires de 2001 et de 2008 qui rappellent que l'éducation artistique et culturelle est un enjeu majeur.

Les réformes récentes ont précisé le champs de l'action culturelle avec l'école du socle commun de compétences et de connaissances à l'issue du cursus qui intègre plusieurs éléments :

- la culture humaniste qui permet la rencontre avec les oeuvres,
- la maîtrise des techniques (TIC), l'éducation à la vie citoyenne.

La réforme des lycées :

- enseignement d'exploration des « arts du son » par un professeur en appui avec une équipe pédagogique.
- enseignement d'histoire des arts.
- approche transversale des disciplines artistiques.



Il s'agit globalement de permettre aux élèves de découvrir des projets artistiques à travers la découverte du lieu, de la chaîne électro acoustique, de la mise en relation avec les différentes disciplines (technologie, arts plastiques...) et la mise en relation avec la pratique des MAA et le patrimoine des MAA.

Les projets d'action culturelle visent également à développer la pratique de spectateur, visant à ce que l'élève aille voir l'œuvre sur scène. L'objectif n'est pas que l'élève soit capable de jouer d'un instrument mais qu'il puisse découvrir un projet artistique, une œuvre.

Il s'agit de faire le lien entre la culture des élèves et le patrimoine des musiques actuelles et comprendre comment les MAA s'inscrivent dans une histoire de l'art. Les projets sont prétextes à une rencontre avec l'histoire des MAA.

Sur la restitution, notre point de vue, c'est la notion de trajet, la démarche.

Le professeur est garant de la pédagogie et l'artiste est là en tant qu'artiste et garant de la parole artistique.

**B. Dupouy : il y a un écart entre les textes qui offrent des possibilités et la réalité du terrain.**

*Marianne* : Effectivement, la réalité n'est pas conforme aux attentes des textes. Les financements ne sont pas toujours en rapport.

**B. Dupouy : La rencontre de l'œuvre en MA c'est le spectacle vivant ou l'enregistrement ?**

*Marianne* : C'est avant tout le spectacle et la rencontre avec les salles et avec le contexte.

**Question salle : Vous avez évacuez la question des financements ?**

*Marianne* : C'est un groupe de travail au rectorat qui affecte les financements. Les projets sont financés directement par le rectorat.

**Question salle : Je suis surpris par le manque de connaissances des professeurs concernant les MAA.**

*Marianne* : Nous avons du mal à aller chercher les profs pour suivre les formations proposées par le rectorat. Ce sont de réelles difficultés.

**Question salle : Comment vous traitez l'histoire de la transgression dans les arts ?**

*Marianne* : L'angoisse est plus fréquente chez les parents d'élèves que chez les professeurs. C'est une grande richesse quand c'est l'artiste et non le professeur qui peut transgresser la norme que représente l'institution. C'est alors beaucoup mieux accepté.

## **2) François Pouthier : Président de Culture et Département et directeur de l'IDDAC Gironde**

L'action culturelle c'est accès à l'art et à la culture. Droits culturels.

(ref. « L'action culturelle et ses métiers- Isabelle MATHIEU »)

L'action culturelle peut se décliner en trois grande catégories.

A) Réduire le bruit entre l'émetteur et les récepteurs (permettre la rencontre entre

l'oeuvre et le public, réduire le parasitage) ; Pousser les portes n'est pas toujours facile. L'idée de Malraux « l'oeuvre se révèle d'elle même » ne fonctionne pas. Il faut créer une médiation entre l'oeuvre et le public, réduire le bruit.

Il y a de nombreux émetteurs et récepteurs (révolution numérique). Il y a des choses que l'on connaît mais que l'on ne comprend pas. Les codes ne sont pas toujours compris. Comment un ado ou un enfant, voir un adulte comprend une artiste sur scène qui prend une guitare et une boîte d'allumette pour y mettre le feu si il ne possède pas le code qui permet de décrypter l'origine du geste (Jimi Hendrix). Des dispositifs d'action culturelle permettent de comprendre les codes, c'est une des formes de l'action culturelle.

B) La construction d'une pratique collective en amateur est un axe essentiel de l'action culturelle.

C) Il y a ce que nous ne connaissons pas, ce que nous ne voyons pas, mais dont nous savons l'existence. Cela renvoie à la question des droits culturels.

Comment permet-on à tous d'avoir sa propre pratique culturelle sans empêcher celle des autres ? L'objectif est la construction commune du projet, le projet partagé.

Il s'agit, avec les projets d'action culturelle de générer le souhait de la participation de chacun, de découvrir le prétexte qui va permettre d'entrer sur le projet.

La question de l'accès à la culture nécessite la posture du médiateur, de l'entremetteur. On doit être passeur de quelque chose et libérer l'accès à la propre histoire de chacun.

**Question salle : Vous avez évoqué l'action culturelle avec les familles et les centres d'insertion ?**

*François* : le champ de l'action culturelle permet de toucher l'ensemble des publics (y compris les personnes âgées, les publics empêchés...)

**Réflexion salle : la question des moyens se pose pour les MA et pour la MAO essentiellement alors que pour le théâtre ça peut ne rien coûter.**

**Question salle : quels sont les bons dispositifs, quelles sont les bonnes évaluations ?**

*François* : Il y a des éléments d'évaluations qui existent (Annecy depuis 1995) dans l'approche de l'accès à la culture.

Sur les pratiques, il y a l'évaluation d'Olivier Donnat (DEP) avec l'évaluation via le numérique. Le numérique permet à tous d'être praticien, du coup, est-ce que c'est dans la sphère privée ou est-ce que ça s'inscrit dans les préoccupations collectives ?

**Réflexion salle : si on partage le projet, on doit pouvoir partager l'évaluation, les objectifs, les processus d'évaluation seront écrits avec le projet avant que le projet ne soit commencé.**

**Réflexion : on a du mal à comprendre les codes. Quel est le référentiel de codes que peut trouver le public sur les questions de MAA ?**

*François* : Il y a beaucoup de codes dans les MAA et beaucoup ne les connaissent pas. Il y a à travailler là dessus.

## FIN DES TABLES RONDES

### **Séance plénière : Identification des thématiques.**

On vient d'une pratique qui n'était pas légitime il y a une dizaine d'années. Venant d'où on vient, l'action culturelle se doit de respecter certains critères qu'il serait bon d'explicitier.

Comment abordons nous la question et comment respecter les principes que l'on défend ?

Quels sont les objectifs et les finalités de l'action culturelle ?

Quels critères pour évaluer ?

Dans quel cadre s'inscrit l'AC, quel équilibre entre la commande publique et politique, et la demande des publics ?

Quelles sont les limites de l'action culturelle ?

Y a-t-il une éthique spécifique de l'AC dans les MA ?

- Organiser la complémentarité entre les acteurs dans la conception et la conduites AC.

- Préciser les différentes formes de l'AC, c'est quoi l'AC ? Qu'est ce que l'AC apporte le plus ?

Évaluation/objectifs : quels critères ?

Cadre : équilibre entre la commande publique et politique, les moyens financiers.

Les enjeux des acteurs / la concertation (charte de qualité).

Identifier les spécificités d'un projet d'AC.

Territoire / population.

Temps.

Transversalité.

**Les quatre thématiques retenues pour les ateliers du lendemain qui émanent de la réflexion commune :**

- **Les objectifs**
- **Les processus**
- **L'évaluation**
- **Les territoires**

### **Mardi matin 9h – 13h : ateliers thématiques**

*Compte rendu des ateliers.*

#### **ATELIER 1 : LES OBJECTIFS**

##### **Consensus**

Les Objectifs :

- Favoriser l'accès aux Cultures, dimension sociale et citoyenne.
- Notion de réciprocité : faire prendre conscience aux acteurs du projet des représentations qui peuvent exister et mettre en relation ces représentations.
- Impact durable (et pas réduit au temps du projet d'action culturelle).
- Nécessité de définition des objectifs de chacun des acteurs participant au projet (le public (les individus), le(s) artiste(s), la structure organisatrice, la structure d'accueil, les institutions).
- Nécessité que chacun des acteurs ait conscience de l'ensemble des objectifs, concertation sur les objectifs.

### **Questions / dissensus**

- Est-ce qu'il y a nécessité d'une compatibilité/cohérence des objectifs ?
- Le rayonnement (d'une structure sur un territoire, d'un artiste sur un public) ... Est-ce que c'est un objectif ou un critère d'évaluation ?
- Est-ce qu'une action culturelle doit répondre à une demande exprimée du public ?

## **ATELIER 2 : LES PROCESSUS**

Yves Bonnefois "la poésie est une propédeutique de la démocratie".

On ouvre sa tête au monde quand on la remplit de poésie.

L'action culturelle met en jeu la redistribution des richesses culturelles pour faire du lien social (de la réconciliation).

Elle a aussi pour objectif de donner la possibilité qu'une population s'approprient un lieu culturel.

L'action culturelle est aussi une manière de résister à la "culture commerciale"

### 1) LE TEMPS et comment il est réparti...

Partager l'information (en interne et aussi entre les structures et les différents intervenants) : rendez-vous d'information en direction des personnes encadrantes, des enfants, des parents. Les disciplines abordées sont souvent mal connues et ne peuvent dans leur approche être réduites à la pratique.

La façon dont l'action culturelle est organisée : sous forme d'appel à projet ne permet plus de mettre en place des stratégies innovantes puisqu'il s'agit juste de répondre à une commande... il n'y a plus de spontanéité...

La volonté de démontrer que l'on a l'intention de faire empêche de creuser les projets et de faire vraiment : on est dans l'utilitarisme politique.

- Savoir prendre le temps de tester et adapter des processus originaux...
- Difficulté de rester en cohérence.
- Organiser l'échange d'information.
- Faire sauter les barrières.

2) LE PROFIL DES ARTISTES : le musicien intervenant professionnel = idéal pour un atelier de pratique artistique mais peu pertinent quand il s'agit de partager l'expérience d'un créateur...

Les diplômes sanctionnent aussi la capacité à lire et écrire la musique, ce qui n'est pas forcément l'apanage des acteurs des musiques actuelles. Pour les musiciens, cela peut être le moment d'une reconversion. Qu'en est il de la formation continue ? Est ce qu'on fait appel à un "artiste" ou un prof de musique => remettre en compte la confrontation avec l'œuvre ou l'artiste comme élément transcendant révélateur => le choc artistique.

3) CO-CONSTRUCTION DU PROJET : nécessité de définir un cadre. L'intervenant devra être mis au courant des moyens et des ressources disponibles, culturelles, matérielles humaines, et des pratiques artistiques préexistantes... La mise en place du contenu gagne à se faire de façon collégiale.

L'idée d'une charte : Quelles sont les stratégies pour aboutir à une action culturelle efficace ? 1/3 du temps du projet dévolu à la préparation et à la connaissance des attendus politiques / éducation nationale ( réussite scolaire...).

4) Préciser les termes MUSIQUES ACTUELLES / culture urbaine / MAO / musique amplifiée (le jazz , le classique ???).

- Préciser ce qu'on met derrière ce mot, ce qu'on veut défendre et les enjeux qui y sont liés. Il faut pouvoir décoder les pratiques pour faire comprendre et permettre l'entrer dans les "communautés" esthétique (rap / métal) qui composent le champs artistique.

### **ATELIER 3 : L'ÉVALUATION**

Les critères qualitatifs mesurables :

- L'assiduité des participants
- Le renouvellement de l'action
- Le turn over des intervenants, des médiateurs et du public cible
- L'implication des partenaires avant, pendant et après
- La qualité du cadrage de l'action et des collaborations
- Les conditions matérielles (logistique, technique)
- Une convention signée et un calendrier bien défini
- Les modalités de montage du projet
- Le public mobilisé est-il adapté à l'action ?
- La satisfaction des participants mesurée à l'aide d'un court questionnaire
- La qualité de la communication autour de l'action

A quels moments de l'action peut avoir lieu l'évaluation ?

#### **En amont :**

- Après un état des lieux du territoire concerné et recensement des besoins pour proposer une offre adaptée.
- Après un diagnostic partagé (définition des objectifs attendus) pour construire ensemble l'évaluation.

#### **Pendant:**

- Évaluation quotidienne de l'intervenant concernant le cadre et le public
- L'évaluation du partenaire.
- Les points étapes déterminés par un rétroplanning.

**Après:**

-A chaud à la fin de l'action et une autre 6 mois après

Les différents niveaux d'évaluation (entre qui et qui et pourquoi faire ?) :

- Entre les financeurs et prestataires
- Entre les concepteurs du projet
- Entre les prestataires et les intervenants
- Entre les intervenants
- Entre les intervenants et les publics
- Entre l'entourage du public, les concepteurs et/ou les financeurs.

Les modalités d'évaluation (à chaud, autoévaluation, ...) :

- Questionnaire court
- Les réunions
- Le comités de pilotage
- Les tableaux de bord
- Les indicateurs subjectifs (bouche à oreilles, retour presse)
- Le bilan écrit de l'intervenant
- Le temps de régulation
- La production finale (restitution, disque, ...). Modalité problématique.

### **ATELIER 4 : LES TERRITOIRES**

On s'est rendu compte que l'action culturelle déborde de nos territoires proches. Il existe un présupposé très institutionnel à limiter notre action au territoire proche de nos structures. Est-ce que l'action culturelle trouve sa légitimité dans un périmètre administratif ?

- **La relation aux populations** : L'action culturelle doit à la fois partir des demandes des populations et de propositions que la structure peut faire aux populations.

- **La relation aux collectivités** : Échanger avec les élus sur leurs attentes, celles de la structure, et celles identifiées des populations.

- Approche contraignante. La puissance publique définit les conditions de son soutien et ne laisse pas de place à l'initiative de la structure.

> *Quelles solutions ? Les financements croisés.*

- Approche mal ou pas définie. La puissance publique n'a pas d'attentes particulières et réagit selon l'air du temps ou les opportunités (financière, de communication...).

> *Quelles solutions ? Les structures doivent être force de proposition, faire acte de pédagogie.*

- Approche concertée. Il y a dialogue entre la puissance publique et le porteur de projet sur la définition des objectifs.

Les élus ont souvent une demande circonscrite à leur territoire (la commune, l'intercommunalité, le département, la région...). La recherche de financements

croisés permet de ne pas être bloqué par cette contrainte.

#### **- La relation aux autres établissements :**

Nos établissements ont un rayonnement géographique qui détermine nos publics. Il faudrait prendre en considération le territoire et observer la complémentarité qui existe ou pas sur le territoire. Construire en cohérence les projets et travailler en réseau en bonne intelligence.

Si certaines structures interviennent déjà vers tel ou tel public il n'est pas forcément nécessaire d'y intervenir. Il n'y a pas un lieu : il y a des lieux (la salle, l'espace public, les concerts en appartement...).

#### **4 approches de l'action culturelle :**

1- les populations sont à l'initiative du projet et le portent (est-ce que nos établissements sont concernés ?)

2- la structure culturelle est à l'initiative du projet (à la demande des populations ou selon son analyse)

3- la collectivité est à l'origine du projet (appel à projet). (à la demande des populations ou selon son analyse)

4- Structure culturelle et collectivité partagent l'initiative du projet (co-construction d'objectif donnant lieu à une aide globale à l'action culturelle). (A la demande des populations ou selon son analyse).

Dans les cas 2, 3 et 4 attention à l'écueil qui consisterait à définir les besoins des populations ex-nihilo et qui risquerait d'être plus un outil de légitimation de l'équipement et sa structure.

**Mardi après-midi 14h30 – 16h30 : Croisement des ateliers du matin sur trois ateliers reprenant les 3 points de vue des tables rondes de la veille : le point de vue de l'artiste, du chargé d'action culturelle, de la structure / institution.**

## **RESTITUTION DES 3 ATELIERS**

### **1/ Le point de vue des chargés d'action culturelle :**

#### Points de désaccords : est ce un coordinateur ou un initiateur ?

Poste souvent mal défini, risque d'être noyé dans la masse des salariés. Il peut être dans une co-direction (Ara). Cela dépend de l'importance que l'on apporte à la fonction, un peu sur l'exemple de direction collégiale que l'on peut trouver à l'Ara. Le poste de chargé d'action culturelle doit être au centre de la structure.

La notion de territoire peut être trompeuse, ça fixe dans le temps : les besoins du moment sont cela mais ça peut les figer dans le temps alors que le territoire évolue. Fonction de veille du chargé d'action sur un territoire.

#### Consensus

Il ou elle est là pour partager l'information, faire remonter et redescendre l'info.

Sur la notion d'évaluation, pas de consensus, le chargé d'action n'est pas le mieux placé pour évaluer l'impact social.

Quels indicateurs sont possibles ? Ce n'est pas évident à mettre en place. Comment rendre compte de ce qui est mouvant alors que les conséquences sont quelques fois tardives. Ça n'est pas lui le mieux placé pour la faire.

### Objectifs et « place » du chargé d'action culturelle :

Est-ce que l'intervenant doit être au courant de tout concernant la demande de l'institution ? Mais en même temps cela ne doit pas nécessairement rentrer en ligne de compte dans ses modalités d'action.

Est-ce qu'il faut un poste ou est-ce une fonction qui doit être répartie sur l'ensemble de la structure ?

> Faire une sorte de référentiel pour tracer les limites de la fonction.

C'est un métier ou non ? C'est plus la fonction qui est importante que le poste.

Ce sont des actions qui ne rapportent pas d'argent.

On est dans des structures qui n'ont pas une visée mercantile, ça fait partie du projet fondamental de la structure.

Les collectivités locales ont de fortes attentes en terme d'action culturelle. Les budgets étant constitués d'argent public, l'action culturelle ramène de l'argent via la plus value des actions de territoire.

Question de l'impact social de l'AC : « sur l'évaluation vous avez dit que ça n'est pas son rôle, ça me gêne un peu ».

On pense que le chargé d'action culturelle n'est pas le mieux placé pour faire l'évaluation de son action dans toutes ses dimensions.

Il faut évaluer avec les concernés.

## **2/ Le point de vue de l'intervenant / de l'artiste ?**

- Au départ c'était intitulé « l'artiste ».

### Consensus :

Il faut mettre en place de la concertation, du passage d'information avant le projet ce qui nécessite des moyens, du temps, donc des postes budgétaires intégrés au projet.

L'artiste intervenant est force de proposition, autorisé à porter son expertise sur le projet conçu avant qu'on fasse appel à lui.

On demande à l'artiste de s'impliquer dans le contexte dans lequel il intervient.

Fais-tu intervenir des gens qui ont du charisme ? Pas nécessairement, c'est un plus mais pas indispensable, ça n'est pas un préalable.

La légitimité par rapport à la maîtrise des codes, comprendre les codes culturels, sociétaux du public c'est important.

Dissensus : légitimité par rapport à sa réputation ou à la maîtrise technique qu'il possède. Certains d'accords d'autres non.

La légitimité peut s'acquérir au court du projet.

Consensus : l'intervenant, l'artiste doit avoir des compétences pédagogiques pour être en capacité de s'adapter à la situation qu'il rencontre et pouvoir se mettre en phase avec le projet pédagogique qu'on porte. L'état d'artiste ne suffit pas.

Tout intervenant n'est pas bon pour tout type de mission. Ils sont choisis en fonction



du projet.

Remarques :

Le terme d'artiste ne convient pas, il faut parler de musicien intervenant ou même d'intervenant, ou même : abolir la représentation que l'on peut avoir de l'artiste.

Si on parle d'intervenant, on risque de se heurter aux partenaires (éduc nat) qui revendiquent de travailler avec des artistes.

L'artiste peut être responsable des résultats de ses actions en terme de savoir être pour les gens auxquels il s'adresse. Il peut être concerné par les résultats et évaluer.

Dissensus :

Les intervenants sont-ils enseignants, formateurs ou autre chose ?

Faut-il avoir une vocation pour faire ça ? C'est aussi un métier comme un autre avec une conscience professionnelle.

*Question :* j'ai le sentiment que ce qui est décrit ici c'est la transposition dans l'AC de ce que fait un intervenant pédagogique dans un lieu. Ce qui implique que l'AC concerne un certain type d'action simplement.

> Il peut y avoir des projets qui portent sur d'autres aspects.

*Question :* Ça me gêne que l'on rejette l'artiste d'emblée. Au contraire, il faut revendiquer l'artiste qui vient avec son univers.

Ce qu'on projette autour de l'artiste n'est pas suffisant pour le faire intervenir sur un projet d'action culturelle.

*Louis :* il y a ici les traditionnels du collectif RPM dont le métier est de faire faire et des chargé d'AC. Ce qu'on sait faire, c'est faire faire des choses aux gens. La conception de l'AC de Malraux est de mettre en contact les œuvres avec le public. Ces deux conceptions peuvent s'affronter dans le projet d'AC.

Le ticket gagnant c'est l'artiste et l'intervenant (Bertrand). Si le tandem fonctionne c'est le top.

On vient de l'éducation populaire avec une conception du faire faire dans une relation horizontale.

Chez Malraux, on est dans une relation de celui qui sait transmettant à ceux qui ne savent pas dans une médiation culturelle. Ce que l'on défend, c'est le principe de l'égalité dans le rapport.

Peut on trouver une définition de ce qui est ou n'est pas de l'action culturelle ?

On m'avait dit que l'AC c'est l'artiste/ l'œuvre, le publique et le médiateur. Si on a pas ça on sort du principe de l'action culturelle.

**3/ Le point de vue des structures :**

Pas simple à aborder. Changement de focus : on est parti de l'institution et on est passé à la structure culturelle.

Si l'objectif est de favoriser l'accès aux cultures dans une dimension sociale et citoyenne. Cela peut venir autant d'une collectivité que d'une structure.

Notion de durée de l'action : financer les actions sur le long terme, dans un espace

temps assez long.

Être capable de remettre en cause ses propres représentations, les faire bouger les unes par rapport aux autres.

Nécessité de nommer et accepter les différents objectifs sur un même projet. On doit pouvoir les articuler pour pouvoir trouver des objectifs communs, d'autres disent non, on peut avoir des objectifs différents.

Prendre le temps de la préparation pour le projet et le temps de préparer les acteurs du projet. Tout le monde peut s'en emparer et impliquer tous les acteurs concernés. Recommandation pour les structures : le profil des artistes et des intervenants doit correspondre au projet. Nécessité d'être en veille.

Transparence des projets et des actions pour l'intervenant qui doit être au courant de tout (moyens humains, techniques, financiers, buts...).

Nécessité de la mise en place d'une évaluation continue au fil du projet pour pouvoir adapter ou modifier le projet en cours.

Toutes les personnes participant au projet doivent participer à l'évaluation. Le projet et sa mise en oeuvre doivent être examinés en permanence.

Nécessité de la mise en place d'un calendrier pour mener le projet.

Prévoir une évaluation à moyen et long terme pour voir si les effets perdurent au fil du temps.

*Question* : qui doit être en charge de l'évaluation ? le chargé de projet, la structure ou l'institution ?

On a parlé de diagnostic partagé d'un territoire et d'état des lieux dans le groupe.

Fin des restitutions 19h30

### **Mercredi matin : 9h30-12h30**

#### **Intervention de Bertrand Dupouy : la médiation culturelle**

J'interviens au CEFEDM de Bretagne / Pays de La Loire. Dans ce cadre, on demande aux étudiants de 2ème année de monter des actions de médiation culturelle en direction de public qui n'étaient pas leur public habituel ni dans leur cadre habituel.

Je me suis rendu compte que la notion de médiation n'était pas la même pour tous

et j'ai donc pris le temps de travailler à une tentative de définition de la médiation culturelle.

C'est une définition empirique qui est un choix que j'ai fait dans les multiples conceptions possibles de la médiation culturelle.

Médiation :

Il y a un objet qui est un objet culturel.

(Ça n'est pas nécessairement une œuvre, ça peut être une personne, un lieu, pas nécessairement artistique...)

Il y a un médiateur et il y a un public. Le tout forme un triangle.

### **La première chose est de travailler la relation qu'il y a entre le médiateur et l'objet.**

Ça ne signifie pas qu'il faille devenir spécialiste de l'objet culturel mais de pouvoir construire tout un réseau d'association avec l'objet.

On suppose qu'il y a déjà une relation entre l'objet et le public. Si pas de relation entre le public et l'objet, le public pas concerné ne vient pas. (ex de la 8<sup>em</sup> sonate de Messiaen, le hip hop en maison de retraite...).

Il y doit également y avoir une relation entre le médiateur et le public. Le public peut venir parce qu'il fait confiance au médiateur, même si il (le public) n'a pas de relation avec l'objet.

Le médiateur doit avoir un regard critique sur l'objet. Si c'est le cas, l'ensemble des lignes du triangle bouge. (ex de Jacques Demy). Je n'aime pas J. Demy, je n'aime pas Michel Legrand, malgré tout, je peux intervenir sur l'objet avec un regard critique. Ma relation avec la production de J Demy et M Legrand bouge.

Le public est en relation avec des éléments extérieurs du triangle et les relations s'établissent avec des choses qui sont étrangères à l'espace de médiation. Ça nous échappe, c'est quelque chose qui relève de la production de connaissances individuelles.

La médiation repose sur les représentations de l'objet culturel qui interagissent entre l'objet, le médiateur et le public.

Ce schéma n'induit pas de dispositif particulier. On peut construire ce qu'on veut comme dispositif sur la base de ce triangle.

Concernant l'évaluation, il faut considérer que des choses nous échappent parce qu'appartenant à la sphère privée.

*Question : il y a consensus sur le fait que ce que tu présentes c'est de l'action culturelle ? Si on avait eu cette présentation au début, ça aurait permis de préciser le débat et de ne pas se disperser dans les ateliers. On travaille sur un objet qui n'est toujours pas défini : quelle est la définition de l'action culturelle ? Y a-t-il consensus sur une définition de l'action culturelle.*

Réflexion salle : je reviens sur la notion de réduire le bruit. Cette démonstration ne réduit pas le bruit entre l'œuvre et le public. Sur l'exemple de J Demy, on augmente le bruit entre l'œuvre et le public (commande politique, ville de Nantes qui veut briller...)

Réflexion salle : l'objet peut être une salle ? comment ça fonctionne ?

R : Il faut alors travailler la relation entre le médiateur et le public

Q : Qui est cette personne qui est le médiateur culturel ?

R : ça peut être une personne extérieure ou non. Il faut être à bonne distance de l'objet pour être en posture de médiateur.

Q : Qu'appelles tu « mettre en jeu l'objet culturel »? Est ce modifier les représentations du public à l'égard de l'objet ?

R : Ça peut mais ça ne constitue pas un objectif. Ça change si ça doit changer mais ça n'est pas une fin en soi.

Réflexion : le médiateur ne doit pas être extérieur à la structure. Il y a de nombreux médiateurs dans les musées, les salles, les scènes nationales...

Réflexion : je ne suis pas d'accord, le médiateur qui appartient à la structure n'a pas les moyens de changer l'objet.

Fin de l'intervention de Bertrand Dupouy.

## **Intervention de Réjane Sourisseau chargée d'étude à Opale**

### Introduction

OPALE participe à une étude sur l'action culturelle lancée par plusieurs réseaux. On a besoin d'y voir plus clair dans cette notion. Cette étude vise à accélérer la réflexion et non pas à donner une ou des définitions sur la question.

On est parti sur l'idée que nous ne retenons pas une définition a priori mais qu'on va étudier ce qui se passe dans les structures au titre de l'action culturelle. Ensuite on essaye à partir de cette matière d'établir une typologie des dispositifs d'action culturelle.

Processus : Inventaire, classification, collectage d'outils et de ressources pour aider les structures avec des exemples concrets.

Je ne suis pas persuadée qu'on arrive à une définition ni même que ce soit souhaitable.

On ne recherche pas uniquement le consensus mais le dissensus peut être également la réalité.

Je vais faire un retour sur ce que j'ai entendu au cours de ces journées sur la base d'un Abécédaire.

**A = artiste** = a-t-on besoin d'un artiste présent dans l'action culturelle. Si l'on visite une salle, il n'y a pas forcément d'artiste présent. Si on regarde un film, des photos, l'artiste vivant n'est pas présent.

Il y a beaucoup de mobilité dans ces postures d'artistes qui revêtent beaucoup d'aspects. L'artiste qu'on sollicite pour interagir sur le processus de création. L'artiste liminal, tout devient indistinct, l'artiste est en retrait, il disparaît au service de la création réalisée par les autres. Il ne revendique pas le résultat comme étant sa création.

L'artiste peut également intégrer le public dans son œuvre sans solliciter ceux-ci (les photos sur la montagne).

Ce qui n'est pas creusé, c'est le cadre d'emploi de ces artistes.

## **B = reprendre Bourdieu**

**C = chargé d'action culturelle** : est-ce une fonction, est-ce un métier ? Même si un poste est attiré, il peut y avoir un partage des responsabilités et de la mise en œuvre des projets. Quelles sont les appellations des postes dans les structures ? Profil des personnes à interroger également (leur parcours).

Ces postes doivent-ils être internes à une structure ou mutualisés sur un territoire.

**D = droits culturels** : notion évoquée par François Poutier. Déf à reprendre sur le JM Lucas. Ça pose la question de l'accès à la culture, on considère que chacun est porteur de sa culture, d'une culture. Cette notion permet d'envisager différemment l'accès à la culture.

**E = évaluation**. Beaucoup de choses dites. Différences entre bilans et évaluation. Pas beaucoup fait dans les structures mais par manque de temps, de moyens pas par opposition des personnes. C'est un besoin exprimé par beaucoup.

**F = famille** : un mot qu'on entendait pas dans les MAA auparavant. On a parlé de lien avec les familles dans l'action culturelle. C'est quelque chose de nouveau et intéressant dans le débat. On a évoqué des relations inter générationnelles (cf projet Jardin' jazz).

**G = genre** : la place des hommes et des femmes dans la société. Différenciation marquée entre les hommes et les femmes. Pour l'AC : 1/3 hommes et 2/3 femmes. Pourquoi ? question à poser.

**H = histoire** : patrimoine. On commence à faire quelque chose de l'histoire des MAA (scolaire).

**I = institution** : faible présence de l'institution, mais présence virtuelle importante dans la relation à l'AC. Pas de dispositifs institutionnels dans les MAA

**L = lien** : faire du lien entre les personnes, quel doit être ce lien ? Affectif, professionnel ?

**L = lieu** : on fait aussi « hors les murs », on sort des lieux.

**M = Malraux** : définition persistante de l'AC selon Malraux. Pourquoi le ministère aurait la définition de l'AC alors que les financements viennent en majorité des collectivités territoriales ? Encore beaucoup de références à Malraux malgré l'évolution de la réflexion sur l'AC.

**M = médiation** : est-elle une des formes de l'action culturelle ? Si on se réfère aux droits culturels, **il n'y a même plus besoin d'objet.**

**P = partenariat** : pas beaucoup exprimé. Renvoi à un texte qui dit qu'on utilise le terme alors qu'il y a peu de partenariat. Le partenariat impose de négocier sur les objectifs, de se confronter.

**Q = qui ?** : qui est au service de qui ? Est-ce que l'AC est au service de la programmation, au service du projet, du politique, du publique ?

**R = référentiel** : piège de la restitution

**S = spécifique** : qu'est ce qui est spécifique dans le champs des MAA. Il n'y a pas de dispositifs dédiés.

**T = transdisciplinarité** : c'est une question à poser cf Jardin'Jazz mélange musique, théâtre, conte. Mélange des disciplines à interroger (avec les profs, les matières, d'autres champs).

**T = territoire** : point de débat, l'objectif n'est pas de fidéliser un public mais de comprendre un territoire. Notion complexe. Il y a plusieurs notions de territoire : administratif, de vie, territoire symbolique. Il faut intégrer l'ensemble.

**V = valeurs** : c.f. JM Lucas qui détient le pouvoir social de déterminer la valeur des œuvres ? Qui décide de la valeur et qui met cette question en débat. Valeur esthétique, sociale, marchande ? (les faux Wermers).

*Q salle* : la question de la définition porte sur des dispositifs. Mais la définition peut porter sur les objectifs de l'AC (faire bouger les représentations).  
Je trouve intéressante l'idée du médiateur extérieur partagé.

Louis : intéressé par le S des actions culturelles. Allez vous établir des typologies d'actions dans le cadre de l'étude ?

Bémol : Mutualisation du poste de médiateur en Nord pas de Calais. Très axé sur le public en insertion et pas accessible à tous projets.

Fin de l'intervention de Réjane

### **Débat général et bilan du séminaire**

- On n'a pas vraiment cherché à définir l'AC. On aurait pu avoir la position de RPM plus tôt. Ça aurait pu aider pour avancer sur le débat.

Comment ça se passe après les séminaires ?

On produit un CR écrit avec qui sera disponible sur le futur site du collectif et envoyé par Nicolas.

Peut-on imaginer une suite à ce séminaire sur la question de l'AC ?

On peut prévoir des journées d'étude sur la suite de la question liée à l'AC.  
Cependant il y a différents sujets à traiter évoqué lors des derniers séminaires (le numérique dans les dispositifs pédagogiques).

Remerciement divers

Bonne qualité de l'implication, de l'écoute de tous et du partage des témoignages de chacun.

C'est très intéressant de rencontrer autant de personnes dont le métier est différent (musiciens, chargé d'AC, responsables de structures...).

FIN DU COMPTE RENDU